



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 8 JANVIER 2016

Présents: Chantal AUMERSIER, Robert BLOT, Patrice CHARLET, Denis FOLOPPE, Agnès LARGILLET, Pascal LE GUELLEC, Frédéric VAUTIER.

Absents excusés : Guillaume DELAMARE, Peter REYNOLDS, Marie ROBILLARD, Nicolas VARNIERE.

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h45.

Secrétariat.

Suite à la proposition du nouveau Secrétaire Général, il est procédé à la validation des 2 derniers PV, à savoir ceux des 20 novembre et 11 décembre 2015. Adoption à l'unanimité

Dans le cadre de l'élection partielle au sein du CD76 pour 4 postes, prévue lors de l'Assemblée Générale du 30 janvier prochain à Saint Valery en Caux, les candidatures devaient parvenir au SG avant le 31 décembre 2015. A cette date 4 candidatures ont été présentées, à savoir : Madame Marie-Christine DUPRE, Messieurs Daniel BRUGERON, Bruno MALLET et Gilbert NICOLAS.

La prochaine Assemblée Générale est fixée au samedi 21 janvier 2017 à 13h30. En effet 2017 étant une année électorale, il est impossible que l'AG se déroule comme cette année le matin du CD Adultes. Il est demandé aux clubs ou compagnies désirant recevoir l'AGO et l'AGE de se faire connaître rapidement auprès du Président du CD76.

Commission Sportive.

Il est rappelé que les Championnats Départementaux sont organisés sous couvert et par délégation du CD76. Afin d'éviter dans le futur de mauvaises interprétations, une refonte du cahier des charges est prévue avec entre autre, la taille des blasons à utiliser, la rédaction du mandat, les inscriptions et les règlements. A partir de là, aucunes dérogations ou modifications ne seront possibles par les clubs ou compagnies recevant ces compétitions.

Concernant les dates des Championnats Départementaux pour la prochaine saison. Les dates retenues et validées par le CD sont: le 22 janvier 2017 pour le CD Jeunes et les 28 et 29 janvier pour le CD Adultes. A ce jour un club est candidat à l'organisation du CD Jeunes. Les candidatures sont à adresser dans les meilleurs délais au Président du CD 76. Le CD procèdera lors d'une prochaine réunion à l'examen des candidatures et aux validations.

Championnat de Ligue par équipes. Suite à une modification des équipes décidée lors d'un Comité Directeur de la Ligue de Normandie, les Départements devront désormais présenter les 4 équipes suivantes. Elite 1, Jeunes, Poules et Bare Bow. Les sélectionnables seront prochainement contactés par la Commission Sportive afin de constituer les 4 équipes. (compétition à Gisors le 13 mars)

Calendrier hivernal. Contrairement aux années précédentes, **la pré-inscription** doit se faire dès l'ouverture de la procédure de saisie du calendrier hivernal sur l'Extranet de la FFTA et en tout état de cause avant la réunion Présidents/Arbitres du CD76 (début avril).

Commission Jeunes.

Suite à une modification réglementaire, l'organisation et la réglementation des compétitions jeunes sont désormais exclusivement du ressort des organisateurs. A cet effet Denis a procédé à une refonte du règlement existant, du cahier des charges, et propose 2 mandats types (salle et extérieur).

A l'issue de cette présentation, le CD valide à l'unanimité cette nouvelle version qui annule et remplace avec prise d'effet immédiat la précédente. (voir en annexe du présent PV et sur le site du CD76)

La pré-filière: L'ensemble des documents et versements sont enregistrés. Ne reste plus que la finalisation des documents relatifs au prêt de matériel.

A ce jour la pré-filière est constituée de 10 jeunes d'un niveau relativement homogène.

Pour l'avenir, en cas de manque de place en pré-filière CD76 ou d'encadrant pour assurer la formation d'un nombre important de jeunes, les archers qui seront retenus sont ceux qui ne bénéficient pas par ailleurs de la pré-filière régionale. Le niveau des postulants à l'issue de la journée de détection sera aussi pris en compte, ce qui permettra d'avoir un groupe d'un niveau homogène

Point Financier.

A ce jour

16 035.91 € sur le compte principal

8 079. 50 € sur le livret d'épargne

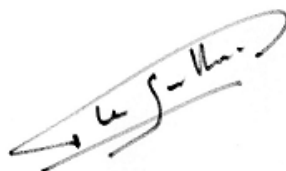
Questions diverses.

Il est rappelé l'urgence à donner suite au rappel de la Commission Arbitre. Si rien n'est fait dans les prochaines semaines de nombreuses compétitions seront annulées faute d'avoir des arbitres en nombre suffisant pour permettre le bon déroulement des concours.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Président du CD 76
Robert BLOT

Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC





REGLEMENT DES COMPETITIONS JEUNES

Validé en réunion du CD76 le 8 janvier 2016. Applicable dès le 1^{er} février 2016.

Le concours se déroule sur deux séries de 7 volées de 3 flèches. Une pause avec un goûter est prévue entre les 2 séries.

Les inscriptions se font par niveaux et non plus par les flèches obtenues par les jeunes.

Ces rencontres sont ouvertes aux jeunes à partir de 8 ans révolus au moment de l'inscription.

Les compétitions jeunes sont ouvertes de la catégorie poussin à junior en arc classique, de benjamin à junior en arc à poulies et de poussin à junior en bare-bow.

Les jeunes handisports sont autorisés à tirer en arc à poulies à partir de la catégorie benjamin.

Les arcs à poulies utilisent le 10 réduit.

Les filles et les garçons sont classés ensemble sans distinction.

Chaque arme est classée séparément. Les classiques avec les classiques, les BB avec les BB et les poulies avec les poulies.

L'archer doit être licencié et doit pouvoir justifier de son identité au greffe.

Un archer ne peut que progresser dans les niveaux (il ne peut pas revenir à un niveau inférieur).

A partir de benjamin niveau 1 les jeunes qui feront 320 points par deux fois sortiront des rencontres jeunes. Il est temps pour eux de passer aux compétitions officielles.

CAHIER DES CHARGES

Le club organisateur doit pouvoir accueillir au moins 13 cibles.

Le club organisateur demande 3€ maximum pour l'inscription d'un jeune.

Le club organisateur offre le goûter entre les 2 séries.

Le club organisateur envoie à tous les clubs du CD76 le mandat au moins un mois avant la date du concours.

Le club organisateur envoie à tous les clubs présents les résultats dans la semaine qui suit le concours et une copie au responsable de la Commission Jeunes du CD76.

Le CD76 prend en charge les frais réels des blasons consommés.

Le CD76 prend en charge les récompenses des jeunes.

Le CD76 propose en mandat type à utiliser pour les diffusions aux clubs.



**LOGO DU
CLUB**

**LABEL DU
CLUB**

Le Comité Départemental 76 et les archers de AAA

vous invitent à leur concours « Spécial Jeunes » du samedi 28 mars 2016 qui aura lieu au gymnase Alpha situé rue Gamma à VILLE (fléchage). Ce concours est ouvert aux jeunes n'ayant jamais fait de compétition officielle.

Horaires

Ouverture du greffe et inspection du matériel	14h00
Entraînement	14h30
Début de la 1 ^{ère} série	15h00
PAUSE GOUTER	
Début de la 2 ^{ème} série	Après la pause goûter

Les tirs se dérouleront en 2 séries de 7 volées de 3 flèches au rythme AB/CD. 2 minutes par volée de 3 flèches.

En cas d'un nombre important de réservations, nous nous réservons le droit de faire les tirs en AB/CD/EF.

En cas d'un nombre trop faible d'archers, le club se réserve le droit de faire les tirs en AB ou d'annuler le concours. Merci de votre compréhension.

Cette rencontre est ouverte à partir de 9 ans pour les catégories suivantes :

- Poussin à junior en arc classique et bare bow
- Benjamin à junior en arc à poulies.

CLASSIQUE ET BB	1 ^{er} concours		Niveau 3		Niveau 2		Niveau 1	
			2 ^{ème} concours		2 ^{ème} concours			
Catégorie	Distance	Blason	Distance	Blason	Distance	Blason	Distance	Blason
Poussin	10 m	80 cm	12 m	80 cm	15 m	80 cm	18 m	80 cm

Hauteur du blason pour les poussins : 1,10m.

CLASSIQUE, POULIES ET HANDISPORT			Niveau 3		Niveau 2		Niveau 1	
			2 concours maximum		2 concours maximum			
Catégorie	Arme	-	Distance	Blason	Distance	Blason	Distance	Blason
Benjamin	CL		20 m	80 cm	25 m	80 cm	30 m	80 cm
	BB						30 m	80 cm
Minime	CO	10 réduit					30 m	Blason de 80 cm
Cadets	CL		20 m	80 cm	25 m	80 cm	30 m	80 cm
	BB						30 m	80 cm
Juniors	CO	10 réduit					30 m	Blason de 80 cm

Les arcs à poulies tirent sur des blasons de 80 cm réduits à 6 zones.

La licence fédérale et le certificat d'intervention chirurgical signé des parents sont obligatoires. Chaque archer doit pouvoir justifier de son identité. Il est souhaité que l'archer soit en possession de son « Passeport du jeune archer » à jour.

Agrément FFTA : 30 76 xxx

Agrément Jeunesse et Sports : 76 S 0xxx

Déclaré à la Préfecture sous le n°24058 du 18 octobre 1983 - Journal Officiel du 11 novembre 1983 n°262 - N° d'agrément FFTA : 30.76.000



LOGO DU
CLUB

LABEL DU
CLUB

Le Comité Départemental 76 et les archers de AAA

vous invitent à leur concours « **Spécial Jeunes** » du **samedi 28 mars 2016** qui aura lieu au gymnase Alpha situé rue Gamma à VILLE (fléchage). Ce concours est ouvert aux jeunes n'ayant jamais fait de compétition officielle.

HORAIRES

Ouverture du greffe et inspection du matériel	14h00
Entraînement	14h30
Début de la 1 ^{ère} série	15h00
PAUSE GOUTER	
Début de la 2 ^{ème} série	Après la pause goûter

Les tirs se dérouleront en 2 séries de 7 volées de 3 flèches au rythme AB/CD. 2 minutes par volée de 3 flèches.

En cas d'un nombre important de réservations, nous nous réservons le droit de faire les tirs en AB/CD/EF.

En cas d'un nombre trop faible d'archers, le club se réserve le droit de faire les tirs en AB ou d'annuler le concours. Merci de votre compréhension.

Cette rencontre est ouverte à partir de 9 ans pour les catégories suivantes :

- Poussin à junior en arc classique et bare bow
- Benjamin à junior en arc à poulies.

NIVEAUX

CLASSIQUE	1 ^{er} concours		Niveau 3 2 ^{ème} concours		Niveau 2		Niveau 1	
Catégorie	Distance	Blason	Distance	Blason	Distance	Blason	Distance	Blason
Poussin	10 m	80 cm	12 m	80 cm	15 m	80 cm	18 m	80 cm

CLASSIQUE, POULIES ET HANDISPORT			Niveau 3 2 concours maximum		Niveau 2		Niveau 1	
Catégorie	Arme	-	Distance	Blason	Distance	Blason	Distance	Blason
Benjamin Minime	CL		15 m	80 cm	15 m	60 cm	18 m	60 cm
	BB							
	CO	10 réduit						
Cadets Juniors	CL		15 m	80 cm	15 m	60 cm	18 m	40 cm
	BB						18 m	60 cm
	CO	10 réduit					18 m	Trispot de 40 cm

La licence fédérale doit porter la mention « en compétition ». Le certificat d'intervention chirurgical signé des parents est obligatoire. Chaque archer doit pouvoir justifier de son identité. Il est demandé aux archers d'être en possession de leur « Passeport du jeune archer » à jour.

Agrément FFTA : 30 76 xxx

Agrément Jeunesse et Sports : 76 S 0xxx

Déclaré à la Préfecture sous le n°24058 du 18 octobre 1983 - Journal Officiel du 11 novembre 1983 n°262 - N° d'agrément FFTA : 30.76.000



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 8 avril 2016

Présents: Chantal AUMERSIER , Robert BLOT, Patrice CHARLET, Daniel BRUGERON, Denis FOLOPPE, Agnès LARGILLET , Pascal LE GUELLEC , Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE

Absents excusés : Marie-Christine DUPRE, Peter REYNOLDS, Frédéric VAUTIER

Absent non excusé : Guillaume DELAMARE

Procuration de Peter REYNOLDS à Nicolas VARNIERE

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20H00.

Secrétariat :

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 8 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

Suite à la démission de Marie ROBILLARD une nouvelle organisation des Commissions est proposée. Après appel des candidatures, la nouvelle organisation est :

Commission Arbitres

Peter Reynolds, Bruno Mallet, Gilbert Nicolas, Nicolas Varnière.

Commission Jeunes

Denis Foloppe, Guillaume Delamare. Pascal Le Guellec.

Commission Sportive

Patrice Charlet, Denis Foloppe, Guillaume Delamare, Pascal Le Guellec.

Commission Formation

Daniel Brugeron, Chantal Aumersier, Bruno Mallet.

Commission Parcours

Agnès Largillet, Marie Christine Dupré, Gilbert Nicolas.

Finances :

A ce jour le solde sur le compte principal est de : 12 154. 03 €. Celui du livret d'épargne de 8 079.50 €.

Chantal AUMERSIER, porte à la connaissance du Comité Directeur que les différentes subventions seront normalement divisées par 2 par le Département (diminution du nombre des actions subventionnées) idem en ce qui concerne le CNDS.

La Trésorière fait également part d'une très forte augmentation du poste « déplacements ».

Lors des Assemblées Générales précédentes et encore plus lors de celle du 30 janvier dernier, Stéphane PETTE, vérificateur aux comptes du CD76 avait signalé ce fait et demandé au CD 76 de prendre des mesures pour y remédier.

La proposition de généraliser l'abandon des frais kilométriques via l'utilisation du CERFA pour les membres du Comité Directeur, mais aussi pour le corps arbitral officiant sur les Championnats Départementaux et Régionaux lorsque ceux-ci se déroulent en Seine-Maritime est soumise au vote du Comité Directeur.

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 11

Proposition adoptée à l'unanimité avec prise d'effet immédiate.

(mise en ligne prochainement du document CERFA sur le site du CD 76)

La Trésorière propose également de revoir le mode de remboursement des frais pour les participants au Championnat Régional par équipes Départementales. En effet ce montant forfaitaire est le même depuis de nombreuses années. Le nouveau barème proposé serait de :

20 € pour les déplacements dans les Départements 27 et 76

30 € pour les déplacements dans le Département 14

40 € pour les déplacements dans les Départements 50 et 61.

Ce montant forfaitaire s'entend pour un véhicule. Seul le conducteur bénéficiant du remboursement sur demande justifiée. « Pensez au covoiturage ».

Il est précisé également que cette nouvelle grille forfaitaire acte la suppression définitive de la location d'un car pour les déplacements.

Cette proposition est soumise au vote du Comité Directeur.

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 11

Proposition adoptée à l'unanimité.

Commission Sportive :

La Commission sportive propose de revoir le règlement de la finale du Challenge du CD76 et ce avant le début de la prochaine saison hivernale.

Sans remettre en cause le nombre des équipes sélectionnées (16), il convient de revoir à la fois l'aspect sportif mais aussi d'éviter des départs prématurés dès les phases éliminatoires et ce par respect vis-à-vis des organisateurs et des communes mettant à disposition des locaux.

Concernant la pré inscription des concours de la saison hivernale 2016/2017. Quelques clubs ne sont toujours pas positionnés. Un rappel en ce sens doit être fait immédiatement afin de compléter le calendrier et ce en tout état de cause avant le 23 avril. Il est à noter également qu'il existe quelques « doublons ». La Commission espère qu'un accord soit trouvé entre les clubs et précise qu'à défaut, la présence à la réunion du 23 avril sera l'élément majeur dans l'attribution de la date souhaitée.

Attribution les différents Championnats :

Le CD jeunes du 22 janvier 2017 à BIHOREL

Le CD adultes des 27 et 29 janvier 2017 à NEUFCHATEL EN BRAY

Le CR jeunes du 12 février 2017 à MONTIVILLIERS (co-organisation Montivilliers/Epouville)

La finale du Challenge du CD76 est fixée au 5 février. Le CD est en attente de la confirmation d'un club.

L'inter Dep

Denis Foloppe tient à remercier et féliciter l'ensemble des archères et archers avec une mention particulière pour les archers « Arc Nu » pour qui cette compétition était une première.

Seule ombre au tableau, la difficulté persistante à former l'équipe « poulies ».

Denis propose de se rapprocher des archers de cette catégorie afin de comprendre les raisons exactes des refus.

Le classement du 20 mars dernier à Gisors est le suivant :

Equipe jeunes : 1^{ère}, Equipe poulies 2^{ème}, Equipe classique 2^{ème}, Equipe Arc Nu 3^{ème}.

Commission Arbitres :

La Commission se heurte à plusieurs problèmes. Il manque toujours et ce malgré plusieurs rappels des arbitres sur les compétitions extérieures et sur les Parcours.

La commission déplore également une baisse constante de ses effectifs. Cette baisse devrait même s'accroître dans les prochaines années.

Il est possible que la difficulté pour l'obtention du diplôme en soit une cause.

La Commission demande aux responsables des clubs ou compagnies de commencer dès à présent à motiver des candidats à l'examen.

Si la situation ne s'améliore pas rapidement, il conviendrait de revoir le nombre des concours sur l'année.

Au regard des effectifs à ce jour, la Commission propose la nouvelle organisation suivante :

2 arbitres maximum pour une compétition en salle : 1 arbitre responsable + 1 adjoint (pas obligatoirement le même sur les 2 jours)

4 arbitres pour une compétition parcours

1 arbitre pour 8 cibles pour les compétitions extérieures (il sera demandé à l'inscription du concours par l'organisateur le nombre de cibles)

Pour les CD, CR, DR et autres, le nombre des arbitres sera défini par la Commission Arbitres et l'Arbitre responsable.

Cette proposition est soumise au vote du Comité Directeur

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 11

Proposition adoptée à l'unanimité avec mise en place immédiate.

Une information en ce sens est immédiatement adressée individuellement à l'ensemble du corps arbitral.

Commission Formation :

La Commission propose la mise en place de 2 formations avant la fin de l'année.

La 1^{ère}, dont la date est à définir lors de la réunion des Présidents et Arbitres du 23 avril prochain avec pour thème « le nouveau règlement parcours »

La 2^{ème}, le 11 novembre prochain (heure et lieu à définir) avec pour thème « réglage du matériel et des accessoires ». Il est précisé que lors de cette journée il sera possible d'effectuer des tests après les réglages.

Commission Jeunes :

Concours jeunes de Saint Valéry en Caux le 19 mars 73 participants, 54 à Grand Couronne le 2 avril.

Pour 95 % des participants il s'agissait d'un premier concours.

Le nouveau règlement donne entière satisfaction.

De beaux et prometteurs résultats, félicitations aux jeunes et aux organisateurs.

Pré-filière. Les 10 jeunes qui ont suivi la pré filière ont tous été sélectionnés au championnat Départemental. Des sélectionnés également sur les championnats de Normandie et de France. Il convient également noter de belles progressions dans les scores

Sur les 8 sessions organisées dans le cadre de la pré-filière depuis le début de la saison, il y a eu 12 absences, dont 5 pour le même archer. Cet archer n'ayant pas d'excuses valables sur certaines sessions ou simplement ne s'étant pas excusé sur d'autres, la Commission demande au Président du CD 76 de prendre contact avec le club dont est issu ce jeune archer afin de l'informer que le CD76 se refuse à procéder au remboursement de la moitié du coût de l'inscription et ce en accord avec les termes de la convention signée entre les 2 parties

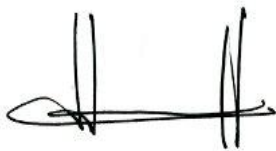
Questions Diverses :

Non-paiement d'une inscription sur un CD et absence non excusée le jour de la compétition.

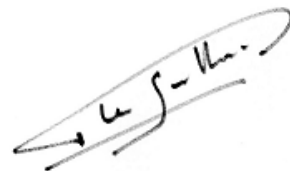
Il est demandé au Président du CD76 de se rapprocher du club afin d'obtenir le paiement des 2 inscriptions. Le CD, déjà confronté à des problèmes lors des inscriptions sur les Championnats (engagement puis désengagement puis ...) demande aux responsables des clubs de veiller au respect des consignes et d'essayer dans la mesure du possible de bannir ces comportements rendant difficile l'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC





Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 10 juin 2016**

Présents: Robert BLOT, Patrice CHARLET, Denis FOLOPPE, Agnès LARGILLET, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Peter REYNOLDS, Frédéric VAUTIER

Absents excusés : Chantal AUMERSIER, Daniel BRUGERON, Marie-Christine DUPRE, Nicolas VARNIERE

Absent non excusé : Guillaume DELAMARE

Procuration de Nicolas VARNIERE à Pascal LE GUELLEC

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20H10.

Secrétariat :

Le PV de la réunion du 8 avril est approuvé à l'unanimité.

Finances :

Le compte principal présente un solde de 11274.80 € au 9 juin 2016

Le livret présente un solde de 8079.50 € au 9 juin 2016

Lors du précédent Comité Directeur, Le CD76 a été invité à statuer sur la proposition de généraliser l'abandon des frais kilométriques via l'utilisation du CERFA pour les membres du Comité Directeur, mais aussi pour le corps arbitral officiant sur les Championnats Départementaux et Régionaux lorsque ceux-ci se déroulent en Seine-Maritime.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité avec prise d'effet immédiate.

Un arbitre a adressé un courrier au Président du CD76 contestant cette décision, au motif qu'elle serait contraire au règlement B.5.4 de la FFTA, et en demande la modification ou l'annulation.

Après lecture de cet article, il en ressort que la décision prise n'est absolument pas contraire à celui-ci. De ce fait, le Comité Directeur estime ne pas devoir apporter une quelconque modification des termes employés et maintient son vote du 8 avril dernier.

Commission sportive :

La commission travaille actuellement sur le nouveau format de la finale du challenge du CD76. Il doit être présenté lors de la prochaine réunion.

Concernant le calendrier de la saison hivernale. La Commission se félicite des accords trouvés entre les clubs sur les dates qui posaient des problèmes. La validation du calendrier est prévue lors de la prochaine réunion du Comité Régional.

Commission arbitre :

Le calendrier des affectations des arbitrages est en cours de validation par le PCRA. Il sera diffusé dès qu'il en aura connaissance par notre PCDA.

Le calendrier des prochaines formations est validé par Peter, à savoir :

Les 3 septembre, 17 septembre, 15 octobre et 29 octobre 2016 à Pavilly.

Un courrier a déjà été envoyé pour en informer les stagiaires.

Peter donne lecture des résultats des épreuves d'avril dernier.

8 candidats pouvaient se présenter. Il y a eu 1 désistement.

Félicitations à Régine LEQUESNE et Jean Claude DETOT

1 arbitre obtient une seconde option : Daniel BRUGERON

Une mention particulière à Romane BLONDEL pour sa réussite à l'examen jeune arbitre

Commission formation :

La commission organise le 3 septembre prochain une formation dédiée au nouveau règlement 3D. (en annexe la copie du courrier adressée prochainement à l'ensemble du corps arbitral ainsi qu'aux Présidentes et Présidents)

La commission compte proposer également une formation le 11 novembre prochain. Le thème ainsi que les détails pratiques seront communiqués ultérieurement.

Commission jeunes :

Denis propose de faire participer, sur la base du volontariat, les jeunes de la pré-filière 76 au prochain TNJ organisé par les Archers du Colombier début juillet et ce dans le cadre de la continuité des formations déjà effectuées à ce jour.

Il est également demandé au CD la possibilité de prendre en charge le remboursement des inscriptions.

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Propositions adoptées à l'unanimité.

Denis expose ensuite ce à quoi pourrait ressembler la pré-filière 76 l'an prochain, suite à une modification du format actuel de la Pré-filière Régionale.

Il semblerait que le Comité Régional s'oriente vers l'option de faire effectuer un suivi régulier des jeunes uniquement via les pré-filières départementales et ne faire que ponctuellement des regroupement des jeunes au niveau régional.

Une telle modification, si elle validée lors du prochain CD du Comité Régional, aurait pour effet d'augmenter sensiblement le nombre des participants puisque la pré-filière 76 devraient d'une part accueillir ceux qui pouvaient postuler à la Pré-filière régionale, d'autre part conserver nos jeunes présents cette saison et enfin permettre à d'autres d'intégrer la structure. Un autre problème viendrait également se greffer sur le problème de l'effectif, celui des niveaux qui ne seront plus homogènes.

Il est évident qu'avec ce nouveau format la présence d'un seul B E n'est plus envisageable.

De ce fait, 2 solutions : refuser de nouveaux jeunes ou embaucher un second B E.
Pour le CD, même si cela a un coût non négligeable, il n'y a pas à hésiter.
La question sur l'embauche d'un second B E est mise au vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Le CD charge Denis de commencer dès à présent à prendre les dispositions utiles pour la prochaine saison.

Commission parcours :

La Commission planche actuellement sur l'organisation d'un stage découverte pour le printemps prochain.

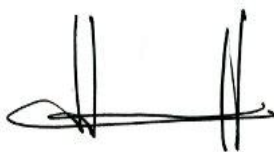
Questions diverses :

Site Internet du CD

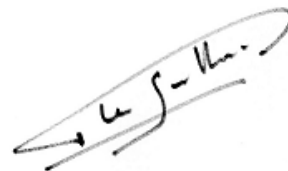
La mise à jour de notre site internet n'est plus effectuée depuis plusieurs mois et ce malgré de nombreuses relances au responsable du site internet. Le CD demande au Président d'effectuer une ultime relance. Il demande également au Président de prendre toutes les mesures afin mettre fin aux fonctions de l'actuel webmestre si ce dernier persistait dans son silence et de faire un appel à candidature afin de pourvoir à cette fonction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC





Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Mesdames Messieurs les présidents,

Mesdames Messieurs les arbitres

Mesdames et Messieurs les archères et archers.

La réglementation concernant le tir 3D change le 1^{er} Septembre.

Pour vous permettre de mieux les appréhender, le Comité Départemental vous propose de participer à une formation développant ces évolutions.

Cette présentation aura lieu samedi 3 septembre à 9h30, Maison pour tous, à Pavilly

Elle sera animée par les arbitres formateurs du département, Peter REYNOLDS et Bruno JOLY.

Elle est ouverte sur la base du volontariat aux arbitres, Président(e)s des clubs et compagnies ainsi qu'aux archères et archers.

Le nombre des places étant limité (100), il convient d'adresser votre inscription avant le 15 août prochain à l'adresse suivante dbrugeron@orange.fr

Nous vous remercions par avance de bien vouloir en faire la publicité auprès de vos adhérents

Vous espérant nombreux

La commission Arbitres

La commission Formation



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 16 septembre 2016**

Présents: Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Marie-Christine DUPRE, Agnès LARGILLET, Daniel BRUGERON, Patrice CHARLET, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Peter REYNOLDS, Frédéric VAUTIER, Nicolas VARNIERE.

Absents excusés : Denis FOLOPPE, Gilbert NICOLAS,

Absent non excusé : Guillaume DELAMARE

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h00.

En préambule, le Président donne lecture de l'article 12 des statuts du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime : « La perte de qualité de membre au Comité Directeur est prononcée dans les cas suivants :

1/ Par démission

2/ Par 3 absences consécutives, sans excuse valable, aux réunions du Comité Directeur

3/ Par non-renouvellement de la licence au 1^{er} janvier.

A ce jour, Guillaume DELAMARE n'a pas assisté aux réunions des 8 avril et 10 juin, sans prévenir le Président ou le Secrétaire Général de son absence.

Pour cette réunion il a été invité, comme les autres membres du CD, par le canal habituel, mais également par courrier avec A/R postal. Ce courrier a bien été réceptionné, l'A/R étant signé et daté au 8 septembre 2016.

A ce jour Guillaume DELAMARE ne s'est pas manifesté.

Il est décidé d'attendre la fin de la présente réunion pour appliquer les termes de l'Article 12.

Guillaume DELAMARE, outre ses fonctions au sein de la Commission Sportive est également le gestionnaire du site Internet du CD76.

A l'occasion du Comité Directeur du 10 juin dernier ce sujet avait été évoqué.

Extrait du PV

« La mise à jour de notre site internet n'est plus effectuée depuis plusieurs mois et ce malgré de nombreuses relances au responsable du site internet. Le CD demande au Président d'effectuer une ultime relance. Il demande également au Président de prendre toutes les mesures afin mettre fin aux fonctions de l'actuel webmestre si ce dernier persistait dans son silence et de faire un appel à candidature afin de pourvoir à cette fonction. »

Le site n'étant toujours pas à jour, il est demandé au Président de contacter immédiatement l'hébergeur afin de bloquer définitivement les codes d'accès du gestionnaire. Quelques solutions sont à l'étude afin de permettre la remise en route du site dans des délais raisonnables.

Secrétariat :

Le PV de la réunion du 10 juin est approuvé à l'unanimité.

Finances:

Le compte principal présente à ce jour un solde de 18 447.30 €

Le livret présente un solde de 8079.50 €

Les versements du CNDS pour 2 000.00 € et du Département pour 6 585.00 € sont enregistrés.

Commission sportive :

Le nouveau format de la finale du Challenge du CD76 sera prochainement dévoilé.

Patrice vient de mettre à jour le tableau des records au sein du CD76 (8 fichiers en pièces jointes).

Il est rappelé que l'enregistrement d'un nouveau record doit au préalable respecter la procédure indiquée dans le Manuel de l'Arbitre puis être adressé par l'intéressé(e) pour enregistrement par la Commission Sportive.

Pour la prochaine saison estivale les Présidentes et Présidents sont invités à inscrire les concours de la période de référence sur le site de la FFTA dès son ouverture et ce avant le 4 novembre si possible.

Une invitation est adressée ce jour pour une réunion des Président(e)s afin de finaliser ce calendrier.

Commission arbitre :

La date de la réunion pour le prochain calendrier de la saison estivale est fixée au samedi 5 novembre à 9h30 à Pavilly. Un message est adressé ce jour par la Commission Arbitre.

Commission formation :

Il y avait 21 stagiaires lors de la formation du 3 septembre dernier relative au nouveau règlement de la discipline 3D.

Un autre stage est proposé sur les thèmes : « Flèches-Cordes-Réglages et Techniques de tir », le 11 novembre prochain à Yerville de 9h30 à 17h00. L'accueil du matin et le repas du midi sont pris en charge par le CD. Ce stage est totalement gratuit.

Il est ouvert à toutes et à tous dans la limite de 40 personnes

Un chèque de caution de 20.00 € à l'ordre du CD76 est demandé lors de l'inscription. Celui-ci sera rendu aux stagiaires présents le jour J. A défaut de présence il sera encaissé.

Les inscriptions sont à adresser à DANIEL BRUGERON 17 ALLEE DES GENETS 76380 CANTELEU, avant le 1^{er} novembre.

La Commission Formation projette également d'organiser un stage sur les thèmes : « les subventions et la valorisation du bénévolat ».

Une autre formation avec le concours de la Commission Parcours est à l'étude.

Commission jeunes :

Lors de la réunion de juin, Denis avait proposé d'intégrer les jeunes de la préfilère et d'inciter d'autres jeunes à se rendre au TNJ d'Offranville. Au final de beaux résultats et une expérience à renouveler (classement en annexe).

Pour cette nouvelle saison, un courrier a été envoyé aux Président(e)s, pour les informer sur la journée de détection prévue le 5 octobre prochain.

Un autre courrier en date du 27 août a été envoyé. Il concerne le calendrier de la préfilère pour cette saison (courrier en annexe)

Commission parcours :

La Commission Parcours adresse ses félicitations aux archères et archers pour leurs excellents résultats sur les différentes compétitions

Comite Directeur :

Le CD76 tient également à féliciter l'ensemble des représentants de la Seine Maritime sur toutes les épreuves (salle, parcours et extérieures). A ce titre, il est rappelé aux clubs et compagnies qu'il convient d'adresser au Président et ce avant le 31 décembre, la liste des podiums réalisés au cours de la dernière saison sur les différents Championnats de France

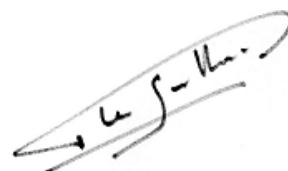
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

A cette heure, Guillaume DELAMARE ne s'étant ni présenté ni excusé pour cette réunion, il est décidé, en accord avec les statuts, d'appliquer les termes de l'Art 12, avec effet immédiat.

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC



Résultats des jeunes de la Préfilière au TNJ à Offranville, ainsi que des autres jeunes de Seine Maritime.

Les jeunes de la préfilière sont Thomas Cabin, Alexandre Dupuis, Grégory Guignon, Gabin Pruvost-Couvreur, Baptiste Lemonnier, Amélie Toullec, Geoffrey Vasseur.

Minime Fille Arc Classique :

20e - Chloe DELAHAYE - (Pavilly)

Minime Homme Arc Classique :

17e - Geoffrey VASSEUR - (Pavilly)

17e - Thomas CABIN - (Offranville)

33e - Gregory GUIGNON - (Offranville)

36e - Grégoire SERRE - (Offranville)

Cadette Femme Arc Classique :

17e - Amélie TOULLEC - (Offranville)

Cadet Homme Arc Classique :

29e - Tom DUQUESNE - (Pavilly)

43e - Philippe BOURGEOIS - (Les Andelys)

46e - Léo FAUDEMÉR - (Montebourg)

49e - Alexis CHAINIER - (Vernon)

55e - Alexandre DUPUIS - (Offranville)

56e - Baptiste LEMONNIER - (Pavilly)

Junior Femme Arc Classique :

8e - Aurélie CARLIER - (ND de Gravenchon)

9e - Elisa BLONDEL - (Fecamp)

Junior Homme Arc Classique :

16e - Mathieu CROMBEZ - (Plateau Est)

32e - Gabin PRUVOST-COUVREUR - (Offranville)



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

A Mesdames et Messieurs
les Présidents de club,
A Mesdames et Messieurs
les jeunes archers

Copie au cadre technique

Valliquerville, le 27 août 2015

Objet : Préfilière départementale 2017

Chers Tous,

La nouvelle saison commence. C'est pourquoi nous vous communiquons dès maintenant les informations liés à la préfilière départementale. Comme les années précédentes le Comité Départemental propose cette formation aux jeunes archers des catégories benjamin à junior toutes armes confondues.

La formation est encadrée par un brevet d'état. 10 séances sont prévues. La première est dédiée à la détection des jeunes et est programmée le 5 octobre 2016 à 14 heures. Elle se déroulera à Pavilly dans leur salle d'entraînement située allée du Cogétéma.

Les autres dates prévues sont les suivantes :

19 octobre 2016
2 novembre 2016
7 décembre 2016
4 janvier 2017
1^{er} février 2017
1^{er} mars 2017
19 avril 2017
10 mai 2017
7 juin 2017

Les lieux de ces formations seront confirmés ultérieurement.

Nous transmettons cette information à la fois aux présidents et aux jeunes archers pour faciliter la communication mais souhaitons que les réponses soient coordonnées par les présidents des clubs.

Sportivement,

Denis Foloppe
Président de la commission Jeunes



**Fédération Française de Tir à l'Arc –
Comité Régionale de Normandie de Tir à l'Arc
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 18 novembre 2016**

Présents: Robert BLOT, Marie-Christine DUPRE, Agnès LARGILLET, Daniel BRUGERON, Denis FOLOPPE
Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Peter REYNOLDS, Frédéric VAUTIER, Nicolas VARNIERE.

Absents excusés : Chantal AUMERSIER, Patrice CHARLET, Gilbert NICOLAS.

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h15

Secrétariat :

Le PV de la réunion du 16 septembre est approuvé à l'unanimité.

Le Secrétaire Général informe les membres présents de la réécriture des statuts du CD 76.

En effet à la demande de la FFTA, il a fallu intégrer certaines nouvelles mentions obligatoires.

A ce jour, la réécriture est terminée et conforme à la demande de la Fédération.

Ces nouveaux statuts seront présentés et soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 21 janvier prochain à Montivilliers.

Site internet du CD :

Suite à la défection de l'ancien responsable du site, la mise à jour des informations n'était plus possible. Robert Blot, sur demande du Comité Directeur, est intervenu directement auprès de l'hébergeur pour récupérer les codes et bloquer définitivement les accès détenus par l'ancien gestionnaire, celui-ci ne répondant pas à nos nombreuses relances.

Christophe Rieuneau s'est proposé pour tenter de remettre le site en état.

Grâce aux informations données par l'hébergeur, Christophe a commencé à travailler sur quelques points.

Toutefois un « léger » désagrément est venu perturber cette reprise en main.

Contrairement à l'idée première, les nouveaux codes n'écrasent pas définitivement de façon automatique les anciens.

Toujours est-il que le travail de quelques jours s'est retrouvé effacé par une réinitialisation intempestive du site sans en connaître exactement la source. Nous espérons simplement que ce problème relève exclusivement des mystères de l'informatique...

Le Comité charge Christophe, avec son accord, de poursuivre son travail afin de pouvoir remettre en service le site. Merci à lui pour son implication.

Finances:

Le compte principal présente à ce jour un solde de 26850.66 €

Le livret présente un solde de 8151.83 €

Commission sportive :

Challenge Départemental

La commission sportive présente le nouveau format.

Ce nouveau règlement permet dorénavant à l'ensemble des équipes qualifiées de ne pas se retrouver éliminées dès le premier tour.

En fonction du classement matinal, toutes les équipes s'affronteront dans différents tableaux l'après midi, le classement final ne se faisant qu'au terme de 4 duels.

Un tableau explicatif est joint en annexe.

Ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité avec prise d'effet dès la prochaine édition, le 5 février 2017 à Saint Valery en Caux.

Attribution des championnats Départementaux

Nature : Pavilly le 30 avril 2017

FITA : Petit Couronne le 28 mai 2017

FEDERAL : Yvetot le 2 juillet 2017

3D : Epouville-Montivilliers le 17 septembre 2017 et support du challenge « PIERRE DUPRE »

Commission Arbitre :

Le prochain examen est prévu le 22 avril 2017.

Pour rappel. Les arbitres option « FITA / FEDERAL » vont prochainement recevoir une convocation du PCRA, comme annoncé lors du recyclage d'octobre dernier, pour une journée de formation. La date retenue est le 1^{er} avril 2017.

Commission jeunes :

La pré-filière compte 8 jeunes suite à 1 désistement. Le groupe est homogène ce qui devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Commission formation :

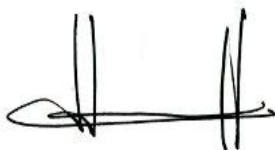
Formation du 11 novembre dernier.

Une synthèse de cette journée est jointe en annexe.

Merci aux animateurs et aux participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC

